



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 2 octobre 2023 à 18 h
8420, boulevard Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Madame Angela Gentile, conseillère de la ville
Madame Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement
Madame Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, Secrétaire d'arrondissement

CA23 13 0222

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Qu'à 18 h 2, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA23 13 0223

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



PÉRIODE DE QUESTIONS

À 18 h 3 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucune question n'a été posée. À 18 h 3, la période de questions est terminée.

CA23 13 0224

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Suzanne De Larocheillère, Dominic Perri, Angela Gentile et Arij El Korbi

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Saint-Léonard pour l'exercice financier 2024, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1233574007. Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 41°482°300°\$ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 29°069°100°\$, de revenus de taxation locale de 9°552°900°\$, d'un budget de revenus locaux de 2°110°300°\$ et d'une affectation de surplus de 750°000°\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1233574007

CA23 13 0225

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2033 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Angela Gentile, Dominic Perri, Suzanne De Larocheillère et Arij El Korbi

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de Saint-Léonard, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1233574008, ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de 71°575°000°\$ au cours des 10 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1233574008



CA23 13 0226

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

Qu'à 18 h 26, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 octobre 2023.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 2 octobre 2023